

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
En an.	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
En an.	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR.
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Régimes	30
Faits divers	75

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans justification dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAYAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

28 Mars 1884.

Chronique générale.

La commission du budget a constitué son bureau. M. Rouvier a été élu président; MM. Sarrien et Loubet, vice-présidents; MM. Etienne, Cavaignac, Viette et Ménard-Dorian, secrétaires.

En prenant possession du fauteuil présidentiel de la commission du budget, M. Rouvier a prononcé un discours qui n'est qu'un développement de sa récente allocution devant l'Union républicaine.

Il reconnaît tout d'abord que « la situation des finances publiques ne se présente plus sous les dehors brillants des exercices qui se soldent par de larges excédents », mais, se hâte-t-il d'ajouter, « elle n'a cependant rien d'inquiétant ».

A l'entendre, l'exercice 1884 se serait soldé par un excédent de plus de 400 millions, tandis que les exercices 1882 et 1883 ont laissé des déficits de 38 à 40 millions seulement. Ces chiffres sont faux, car ils font abstraction des dépenses du budget extraordinaire, des ressources réclamées aux caisses d'épargne et de nombreux emprunts. Il n'est donc pas permis de s'en prévaloir pour leur opposer les sommes consacrées à l'amortissement et déclarer qu'en définitive les budgets des deux derniers exercices se sont soldés en équilibre.

Aussi c'est avec une certaine surprise que la France entendra M. Rouvier prononcer ces mémorables paroles : « Rien ne saurait justifier les alarmes que l'esprit de parti cherche à jeter dans le pays ».

Et que dire de cette phrase gigantesque : « En redoublant de sévérité et de vigilance dans la gestion des finances de la République... » ? Messieurs les budgétaires républi-

cains pourront redoubler vingt fois sans que leur sévérité et leur vigilance constituent de sérieuses garanties pour les finances nationales. En additionnant des zéros on n'obtient pas d'habitude une forte somme.

Mais voyons les remèdes proposés par M. Rouvier à notre situation budgétaire.

Tout d'abord il déclare qu'il faut éviter de nouveaux impôts. Puis il émet l'opinion qu'il faut réagir contre la manie du gaspillage et faire des économies.

En définitive, pas de conclusion; car il ne suffit pas de crier sur les toits que des économies sont nécessaires — tout le monde est d'accord sur ce point; — il importe surtout d'indiquer comment ces économies pourront être réalisées. Sur ce point important, M. Rouvier garde le silence. Ce mutisme constitue le plus formel aveu d'impuissance.

Ainsi que nous l'avons annoncé, on termine au ministère de la marine le travail qui doit être annexé à la nouvelle demande de crédit supplémentaire pour l'expédition du Tonkin.

Le chiffre du crédit sera, dit-on, très-élevé, car l'effectif des troupes de l'expédition atteint à l'heure actuelle près de 44,000 hommes.

Le *Télégraphe* dit que les derniers crédits sont non-seulement épuisés, mais encore dépassés de plusieurs millions; il ajoute qu'en outre des prélèvements considérables ont été opérés dans nos arsenaux.

« Nous appelons la plus sérieuse attention de nos lecteurs sur la lettre suivante, que » veut bien nous adresser un homme dont » la compétence est incontestée :

« Monsieur le rédacteur,
» Je viens de faire, avec quelques amis, des ingénieurs, des chimistes et des industriels, un voyage d'études en Allemagne. Je vous demande la permission de vous soumettre quelques observations qui m'ont été

suggérées par une excursion qui n'était que professionnelle et qui a été féconde en enseignements généraux.

» Il s'agissait pour nous de la question sucrière, qui, vous le savez, est entièrement liée à l'agriculture, et il est bon de dire la vérité sur nos voisins, vérité dont il ne sera bienôt plus temps de profiter.

» L'Allemagne produit aujourd'hui plus de 500 millions de sucre et de mélasse; elle inonde les marchés du monde, et pendant qu'au-delà du Rhin la production augmente dans des proportions effrayantes, la nôtre diminue avec la même rapidité.

» En se basant sur l'argument rebattu de l'émigration allemande, on s'imagine que le pays est pauvre, à bout de ressources, poussé enfin par ce que Darwin a appelé le combat pour la vie, à l'industrie de la guerre. Cette erreur est de celles que nous pourrions bien espérer, et celui qui le premier a parlé d'un Sedan industriel a admirablement défini nos craintes.

» En Allemagne, la culture est tellement riche, qu'elle paie ses chevaux pour les champs jusqu'à 2,000 francs la pièce; le sol devient chaque jour plus cher, criterium d'une incontestable prospérité.

» Chez nous, au contraire, la propriété foncière baisse toujours.

» Pendant que nos usines se ferment, découragées et impuissantes; pendant que les plus honorables maisons tremblent pour leur honneur commercial que d'éternelles crises doivent fatalement entamer, là-bas les établissements s'élèvent de tous côtés, avec un personnel d'élite épris de science et de progrès et, il faut bien le dire, fortifié par un progrès persistant.

» Tandis que nous subissons une législation imprévoyante, le gouvernement allemand S'INSPIRE des intérêts de ses nationaux et les protège par tous les moyens possibles.

» Dans ce pays, dont chez nous les romanciers écrivent l'histoire, le bien-être augmente dans des proportions telles, qu'il est temps de détruire la légende de sa pauvreté avec laquelle on berce les ignorants.

» Quelques exemples suffiront pour mon-

trer combien l'industrie nationale est en péril.

» J'ai rencontré à Berlin un grand fabricant de soieries de Lyon; ses expéditions en Allemagne diminuant de jour en jour, il attribuait ce déclin à l'insuffisance de ses voyageurs. Il est arrivé, et il a trouvé ses acheteurs pourvus de soieries presque aussi belles que les siennes et payées à des prix inférieurs à des fabricants allemands.

» Je puis garantir qu'il existe à Roubaix des maisons qui écoulent en France des étoffes dites de Roubaix fabriquées en Allemagne.

» Nous exportions des meubles, aujourd'hui le marché allemand nous est fermé. Je craindrais, en continuant l'énumération, d'abuser de votre hospitalité.

» Quant à l'industrie sucrière, que je connais mieux, elle est perdue pour la France si, comme je le demandais il y a quelques jours devant une commission parlementaire, on n'établit pas l'impôt sur la betterave.

Veut-on connaître le nom de cet enquêteur qui, en termes si pressants, si clairs, si topiques, fait le procès de nos gouvernants et de la République de notre démocratie ?

Cette lettre est signée :
« SIMON LEGRAND, maire d'Auch (Nord). »

Sait-on quel journal publie cette lettre qui retrace d'une manière si saisissante les progrès d'une nation monarchique et la décadence désolante de la démocratie républicaine ?

La République française !
Oui, c'est dans l'organe opportuniste, dans la feuille ministérielle par excellence, dans le journal des Spuller, des Paul Bert, des « hommes d'Etat » qui, depuis sept ans, ont gouverné la France arbitrairement, souverainement, sans contrôle, c'est dans cette feuille que nous trouvons, dissimulée à sa deuxième colonne, cette lettre écrasante pour l'ineptie républicaine.

34 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE SECRET DU CHATEAU DE ROCNOIR

ÉPILOGUE

Un an après les événements que nous venons de raconter, les cloches de Rocnoir tintaient d'un son lugubre, et appelaient les fidèles à une messe de pardon et de miséricorde.

Le marquis de Rocnoir, mettant en pratique le précepte de l'Évangile qui ordonne de rendre le bien pour le mal, faisait chanter une messe commémorative pour Laurent et Scévola, qui l'avaient dévoué et étaient morts en voulant lui ôter la vie.

Aux personnes qui lui disaient : « A quoi bon prier pour des criminels ? » le marquis avait répondu :

« Nul ne sait s'il est digne d'amour ou de haine. La miséricorde de Dieu est infinie, il a pardonné au bon larron.

Après le service funèbre, les rangs s'ouvrirent avec respect devant le marquis et sa famille.

Hector Laurent accompagnait Fernand de Roc-

noir et Jules de Villefort. Il était pâle et souffrant. La foule semblait avoir pour lui des regards pleins d'intérêt et de compassion.

C'est que le peuple, quand il n'est pas égaré par les principes subversifs, est naturellement bon et plaint l'homme malheureux.

Mais, ce jour-là, la sympathie générale avait pour mobile non pas seulement la souffrance d'Hector, mais aussi un acte généreux qui avait failli lui coûter la vie.

Écoutons la conversation des paysans rassemblés sur la place en face de l'église, et nous apprendrons les événements qui se sont déroulés et dont Hector a failli être victime.

« C'est bien aujourd'hui, n'est-il pas vrai, disait un des paysans, que Brutus doit être guillotiné à Tours ? »

« Oui ; mais M. le marquis a instamment recommandé de ne pas se rendre à la ville. Il craint de la présence des habitants de Rocnoir, que Brutus a autrefois insultés dans leurs croyances, ne l'empêche de se convertir ou ne fasse chanceler ses bonnes résolutions, si la grâce a déjà agi sur lui.

« M. le marquis est vraiment trop bon, repartit un des interlocuteurs, dont le visage reflétait l'énergie.

» Comment peut-il oublier que Brutus était le complice de Laurent et de Scévola, qui ont pillé et

brûlé son château, dont ils se sont ensuite emparés; qu'il a comploté avec eux contre la vie de son fils Fernand, et qu'il voulait enfin, il y a un an précisément aujourd'hui, lui donner la mort par la main de Scévola.

« Non certes, dit le vieux Nicolas, qui, passant près des interlocuteurs, avait entendu l'objection, non certes, M. le marquis n'a pas oublié toutes les injures, les injustices, les infamies dont il a été victime; mais il se souvient aussi de la prière qu'il adresse chaque jour au Dieu de miséricorde :

« Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. »

Les paysans firent un signe d'acquiescement. Mais le discoureur, ne voulant pas se tenir pour battu, répondit :

« Qu'il pardonne, soit, puisque vous le voulez; mais là devrait se borner sa compassion. Pourquoi a-t-il usé de son influence pour empêcher Brutus d'être condamné à mort, il y a un an ? »

Le père Nicolas allait répondre, lorsque l'orateur champêtre l'arrêta et dit :

« Vous avouerez qu'il a été mal récompensé de sa compassion.

» Brutus, grâce à M. le marquis, ne fut condamné qu'à cinq ans de prison.

» Puis le gouvernement, qui voulait faire preuve de conciliation, abrégé le temps de sa détention.

» Bref, après dix mois, Brutus fut mis en liberté.

» On croyait qu'il allait se jeter aux genoux de M. le marquis et lui demander pardon.

« Certes il aurait dû le faire, dit l'un des auditeurs.

« Oui, répondit le discoureur; mais c'eût été l'acte digne d'un honnête homme, et les coquins, endurcis dans dix ans de crimes effrontés, ne passent pas ainsi subitement de l'infamie à la vertu.

« M. le marquis l'aurait aidé à se relever, dit le père Nicolas. Il est si bon ! »

« Oui; mais Brutus n'avait pas oublié un petit moyen inventé par la Terreur. Il voulait être riche quand même, s'emparer de la caisse de M. le marquis et fuir la répression en pays étranger. Aussi, au moment où on le croyait encore en prison, il s'est glissé subrepticement dans le château.

« Grand Dieu ! s'écria le père Nicolas. L'infâme ! je tremble encore à ce terrible souvenir.

» Je le vois, le poignard à la main, menaçant M. le marquis, qui s'était éveillé au bruit d'un tiroir que le voleur avait forcé.

» M. le marquis agite fortement sa sonnette.

» Brutus s'élançait sur M. le marquis.

» O horreur !

» M. le marquis se fait un bouclier de son oreiller.

» Le poignard cherche en vain la poitrine de M. le marquis.

» Cependant Brutus l'atteint au bras.

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Le budget ordinaire de 1884 s'élève à	8.403.000.000 f.
Le montant total des dépenses de 1869 (compris le budget ordinaire et le budget extraordinaire) ne s'élève qu'à	4.848.000.000
D'où il résulte que les dépenses actuelles dépassent celles de l'Empire de	4.285.000.000
Sur cette somme de les dépenses provenant du fait de la guerre, de l'invasion et de la Commune montent à	4.285.000.000
Reste donc	581.000.000
de dépenses créées depuis 1870 uniquement par la République.	704.000.000
Ainsi, la République nous coûte plus cher que la guerre, l'invasion et la Commune.	
Le montant total des traitements des fonctionnaires civils s'élevait en 1870 à	262.478.000
Ils s'élèvent pour 1884 à	361.056.000
Différence	98.758.000

Les fonctionnaires de la R. F. coûtent donc quatre-vingt-dix-huit millions sept cent cinquante-huit mille francs de plus que ceux de l'Empire.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 27 mars.

A côté du parti de la hausse, se trouve le clan des baissiers qui, en présence de la liquidation de la fin du mois, s'agit et parvient à amener un courant de réalisations qui porte un grand préjudice à la bonne tenue de nos fonds publics.

Le 3 0/0 reste à 75 80; l'amortissable fléchit à 77 52; le nouveau est indécis à 76 77; le 4 1/2 0/0 se soutient à 106 80.

Le marché des actions des Sociétés de Crédit témoigne de meilleures dispositions, mais il y a encore quelques hésitations sur certaines d'entre elles.

Le Crédit Foncier est parvenu à coter 1,266; en clôture, les demandes se sont effectuées à 1,262; la hausse se poursuit sans difficultés, elle est la conséquence naturelle du courant d'affaires qui commence sur ce titre et que nous engageons vivement les capitalistes à mettre à profit.

La Foncière de France a tendance à se relever à 435; la reprise des opérations immobilières amènera un rapide développement des affaires de la Société et une augmentation des bénéfices. La valeur est donc bonne à mettre en portefeuille en ce moment.

Nous n'en pourrions dire autant de certaines valeurs surtout de la Banque Ottomane.

Nous annonçons, il y a peu de jours, que le dividende qu'on se propose de distribuer serait inférieur de 15 fr. à celui de l'année précédente; il paraît que la différence serait encore plus grande. Le comité de Londres ne veut presque rien distribuer; celui de Paris, qui voudrait laisser supposer une situation prospère, insiste pour vider ses caisses, et après, après, on fera appel à notre épargne, mais cette fois il pourrait bien arriver que la récolte soit bien maigre.

Aujourd'hui on a demandé à 1,242 l'action de Lyon et à 1,168 celle du Midi.

» Le sang qui coule et teint les draps semble exciter la rage du bandit.

» Le bruit de la sonnette m'éveilla, ainsi que plusieurs domestiques; mais nous serions peut-être, hélas! arrivés trop tard, si Hector Laurent, qui veillait dans ses appartements, n'avait pas été attiré par le bruit insolite qui se faisait dans la chambre de M. le marquis.

» Il écoute et entend M. le marquis qui crie au secours.

» Il saisit au hasard la première arme défensive qui lui tombe sous la main et vole vers les appartements de M. le marquis, qui, ayant dans la lutte lâché son oreiller, voyait le poignard de Brutus levé sur sa tête.

» Hector se précipite sur Brutus; mais, dans sa précipitation, il ne vise pas bien, et l'assassin n'est atteint qu'au bras gauche.

» Brutus se retourne comme un tigre blessé, et s'élance sur M. Hector, qu'il atteint au flanc droit.

» M. Hector tombe baigné dans son sang... En ce moment j'arrive avec plusieurs domestiques armés.

» L'infâme voulut résister. Mais il trembla devant le canon de mon pistolet et surtout devant le fusil du garde-chasse, qui le visait au cœur.

» Les assassins ne sont courageux qu'en face d'hommes désarmés.

— Pour le coup, repartit l'orateur, M. le mar-

BIBLIOGRAPHIE

Un livre clair, précis, élémentaire et impartial, initiant le public aux mystères de la médecine, cette science la plus indispensable à connaître, était depuis longtemps désiré. Nous sommes heureux d'annoncer enfin son apparition.

Il a pour titre: **Dictionnaire populaire de Médecine usuelle d'hygiène publique et privée**, et est publié par le docteur Paul Labarthe, un jeune savant bien connu, doublé d'un écrivain remarquable et justement apprécié, avec la collaboration de professeurs agrégés de la Faculté de Médecine, de médecins et de chirurgiens des hôpitaux, et des principaux spécialistes de Paris: MM. Béni-Barde, Bergeron, Bouley, Delasiauve, Fort, Fano, Galippe, Garrigou-Désarènes, Jules Guérin, Landrieux, Labarthe père, Marchand, Monin, Péan, Poyet, Robinet, De Soyre, etc.

Ce dictionnaire contient: — Les notions indispensables d'anatomie et de physiologie; — La description de toutes les maladies, les symptômes qui permettent de les reconnaître et le traitement qui convient à chacune d'elles. — Il passe en revue tous les médicaments employés d'ordinaire, fait connaître leur composition, leurs propriétés, la façon de les préparer et de les administrer; — Les secours aux empoisonnés, aux blessés, aux noyés et aux asphyxiés, y sont minutieusement décrits; — L'hygiène des gens bien portants, des malades et des convalescents; l'hygiène des enfants, des femmes et des vieillards; l'hygiène de chaque profession, de chaque industrie, enfin l'hygiène publique des villes et des campagnes ont une large place dans cet ouvrage véritablement indispensable à tout le monde.

Le **Dictionnaire populaire de Médecine usuelle** est illustré de 4,000 figures, facilitant la compréhension du texte. Les éditeurs le font paraître en livraisons à 40 centimes et en séries à 50 centimes. — On peut s'abonner à l'ouvrage complet reçu franco, au fur et à mesure de son apparition, en adressant à MM. Marpon et Flammarion, 26, rue Racine, Paris, un mandat-poste de 20 francs. — (La première livraison de l'ouvrage est envoyée gratis à toute personne qui en fera la demande.)

Chronique militaire.

Le général Saussier, commandant du 49^e corps d'armée en Algérie, est nommé gouverneur militaire de Paris, en remplacement du général Lecointe, qui est appelé aux fonctions d'inspecteur général des Ecoles d'infanterie.

Le général Davout d'Auerstaedt, actuellement en disponibilité, est nommé commandant du 49^e corps d'armée, en remplacement du général Saussier.

Le général Billot, sénateur, est nommé commandant du 4^e corps d'armée à Lille, en remplacement du général Lallemand, parvenu au terme de son commandement.

quis comprit enfin que si l'indulgence est bonne, il faut aussi que justice se fasse.

— Ce n'est pas M. le marquis qui a sévi, repartit Nicolas. Brutus, livré aux mains de l'autorité judiciaire, a vu son procès introduit.

» La peine de mort a été prononcée contre lui.

— Oui, et c'est aujourd'hui qu'il a dû expier son crime.

— Espérons qu'il acceptera enfin les secours de la religion, lorsqu'il apprendra que pour lui le monde va disparaître pour l'éternité.

» M. le marquis a fait dire plusieurs messes pour cette conversion, et plus d'une fois la chapelle du château incendié par Brutus a vu toute la noble famille, réunie, invoquer, en communiant, le Dieu de miséricorde pour le pécheur endurci.

— Cependant, reprit encore le discoureur, vous avouerez que la compassion de M. le marquis pour Brutus a failli lui être funeste.

— Oui; mais s'il n'avait pas été grand et généreux envers M. Hector et s'il ne l'avait pas admis comme intendant après la restitution de ses biens, ne serait-il pas tombé sous les coups de Brutus, avant que nous eussions pu efficacement voler à son secours.

L'arrivée d'un domestique du château qui précédait le marquis et sa famille, arrêta le cours de la conversation et appela l'attention générale.

Le marquis se dirigeait vers l'église.

Le général Casteret-Trécourt, qui était parvenu au terme de son commandement, est maintenu dans ses fonctions de commandant du 44^e corps d'armée à Lyon.

A propos de la nomination du général Billot au commandement du 4^e corps d'armée en remplacement du général Lallemand, la *France militaire* dit:

« Le général Lallemand serait par compensation nommé président du Comité d'état-major, reconstitué d'une façon toute nouvelle. Ce comité aurait dans ses attributions tout ce qui concerne la partie scientifique de l'enseignement des Ecoles militaires. A cet effet, outre le personnel normal du Comité d'état-major, le général Lallemand aurait le droit de convoquer les inspecteurs des Ecoles polytechnique, de Saint-Cyr, de Fontainebleau, de Saumur, de Saint-Maixent, de Versailles, etc., etc. L'ancienneté du général Lallemand rend aisée cette combinaison; sa longue et brillante carrière, sa grande expérience, lui faciliteront sa tâche. »

UN NOUVEAU FUSIL

On expérimente en ce moment, à Saint-Etienne, un nouveau fusil de guerre dû à l'invention de M. Alexandre Picard, un officier de notre armée.

Cette arme, qui paraît fort pratique, est à bloc et à percussion centrale. Elle ne comporte qu'un seul temps de charge, et on peut arriver à tirer jusqu'à vingt-deux coups en une minute.

Voici, d'après le *Mémorial*, quelques renseignements sur cette nouvelle arme:

« La forme du levier pontet permet d'épauler franchement, d'ajuster sans fatigue, de tenir solidement l'arme au moment du feu, et rend nul l'effet du recul.

» Le départ se produit par une pression instantanée du doigt sur la détente, et non plus progressivement. Le calibre du canon, qui est de 9 millimètres, donne un tir supérieur.

» On sait toujours si l'arme est chargée ou non. Quand l'arme est chargée, la cartouche se voit dans la chambre. Le tireur et ses voisins sont à l'abri de tous crachements. En outre, l'arme est munie d'un cran de sûreté.

» L'entretien est facile, presque nul, la percussion excellente, et l'extracteur irréprochable. Le sable et la poussière, introduits dans la batterie, n'empêchent en aucune manière le mécanisme de fonctionner. Le mécanisme peut même s'encrasser et se rouiller impunément. Il n'est point exposé à se gripper comme dans le système à verrou où toutes les pièces sont à frottement.

» Pour démonter et remonter l'arme, pas n'est besoin d'un nécessaire. Le démontage et le remontage se font avec une rapidité qui tient du prodige.

» La hausse est également très-simple, très-solide et absolument pratique. Elle offre l'avantage de viser, aux grandes et aux petites distances, par le même cran de mire.

» Des rainures, pratiquées dans le bois, en avant et de chaque côté de la batterie,

— Que se passe-t-il donc? demandèrent plusieurs paysans au domestique qui était arrivé près d'eux.

— M. le marquis vient rendre à Dieu de ferventes actions de grâces.

» Brutus, après avoir refusé jusqu'au pied de l'échafaud le secours de la religion, et blasphémé même contre le ministre de Dieu qui l'engageait, comme le bon larron, à recourir à la miséricorde divine, fut soudain saisi par la grâce et transformé en un autre homme.

» Arrivé sur l'échafaud, il se jette aux genoux du prêtre, fait une confession publique de ses fautes, et, après l'absolution du ministre de miséricorde, il se relève et se livre lui-même aux mains des bourreaux, en offrant sa vie en expiation de ses fautes.

— Venez avec moi remercier Dieu, mes amis, dit le marquis, qui était arrivé près du groupe, et n'oublions jamais que la Providence dirige les événements, malgré les habiles; que les ruines et les catastrophes sont parfois les conséquences d'une faute commise pour obtenir un succès, et que celui qui exploite la confiance publique en écrasant ses adversaires, est tôt ou tard atteint par la foudre céleste.

J. GONDY DU JARDINET.

FIN.

mettent les doigts à l'abri de l'échauffement du canon qui doit être forcément prévu dans une arme à tir rapide.

» Ce fusil, dans la fabrication courante, reviendrait environ à 40 francs de moins que le modèle 1884.

» Il pèse 4 kilogrammes. Le sabre-baïonnette, 360 grammes.

» La cartouche chargée pèse 34 grammes, ce qui permettrait d'en distribuer un plus grand nombre à chaque homme.

» Un magasin répétiteur, pesant 300 grammes, peut s'adapter instantanément à cette arme. Ce magasin contient six cartouches. Nous ferons observer que la répétition a sa raison d'être avec les fusils se chargeant à plusieurs temps. Mais avec le fusil Picard, qui ne comporte qu'un temps de charge, un répétiteur est inutile: avec ou sans magasin, le tir est presque aussi rapide.

Si toutes ces qualités sont réellement acquises au nouveau fusil, nous serions en présence d'une arme vraiment supérieure.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Les courses de Verrie-Saumur, qui auront lieu dimanche prochain 30 mars, s'annoncent comme très-intéressantes et très-remarquables, surtout si le temps se maintient au beau.

Attirés par des prix très-élevés offerts par la Société des Steeple-Chase de France, beaucoup de propriétaires des grandes écuries de Paris et de tout l'Ouest, dont les noms figurent sur les programmes de Longchamps et d'Auteuil, sont venus se faire inscrire.

Tout concourt donc jusqu'à ce moment pour offrir aux nombreux amateurs du sport une brillante journée.

CHEVAUX ENGAGÉS.

A 2 heures, Prix du Fagot.

1 *Etoile-Filante*, à M. le vicomte de Canisy. — 2 *Lagryma*, à M. de Gatellier. — *La Corse*, à M. de Fleury. — 4 *Stag*, à M. G. d'Éry. — 5 *Londres*, à M. de Mareuil.

A 2 heures 1/2, 1^{er} prix de la Société des Steeple-Chase de France.

1 *Pascaline*, à M. André Joubert. — 2 *Myrrha*, à M. Bresse. — 3 *Rapide*, à M. Bariller. — 4 *Boret*, à M. le comte de Clémont-Tonnerre. — 5 *Remoulade*, à M. le baron de Pourment. — 6 *Mlle de Contran*, à M. L. Gandon. — 7 *Néant*, à M. G. Gaudin. — 8 *Argonne*, à M. E. Guilhou. — 9 *Paulat* (N. Q.), à M. G. Guinebert. — 10 *Jacometa*, à M. R. Hennessy. — 11 *Entraineur*, à M. R. Hennessy. — 12 *Baronnie*, à M. de Saint-André. — 13 *Le Prince*, à Sir Ned. — 14 *Lion*, à M. le comte de Nieul. — 15 *La Foutelaye*, à M. le baron de Rochetaillée. — 16 *M. Trouilh*, à M. A. Torrance. — 17 *Will*, à M. Vallender. — 18 *Marcellus II*, à M. le vicomte de Canisy. — 19 *O'Connell*, à M. A. Delhomme.

A 3 heures, Steeple-Chase militaire.

1 *La Force*, à M. Mojon. — 2 *Pastourelle*, à M. Perrot. — 3 *Minutieuse*, à M. de Champorin. — 4 *La Pelotte*, à M. A. Fleury. — 5 *Lady Johnstone*, à M. de Baquencourt. — 6 *Sapho*, à M. de Champvallier. — 7 *Bataclan*, à M. de Verna. — 8 *Cadmée*, à M. de Barry.

A 3 heures 1/2, 2^e Prix de la Société des Steeple-Chase de France.

1 *Paulat*, à M. G. Guinebert. — 2 *Will*, à M. Vallender. — 3 *Soledad*, à M. G. Guinebert. — 4 *M. Trouilh*, à M. de Torrance. — 5 *Mavourneen*, à M. A. Torrance. — 6 *Rebut*, à M. le baron de Rochetaillée. — 7 *Pelotte*, à M. le baron de Rochetaillée. — 8 *Marcellus II*, à M. le vicomte de Canisy. — 9 *Palmier*, à M. le baron de Saint-André.

A 4 heures, Steeple-Chase militaire.

1 *Hercule*, à M. A. Fleury. — 2 *Retriver*, à M. Aubinau. — 3 *Amateur*, à M. de Girardin. — 4 *La Marjolaine*, à M. Pillivuyt. — 5 *Claudine*, à M. de Buyer.

A 4 1/2, Prix de Consolation.

Engagement jusqu'au moment de la course, à M. le commissaire chargé du pesage.

Les courses de Verrie-Saumur occupent les sportsmen de la capitale. Le *Figaro* annonce la réunion de dimanche prochain et promet un compte rendu de son collaborateur M. Robert-Milton.

Il s'occupera aussi du Tir aux pigeons qui aura lieu le lendemain, et du Rallye-Paper qui sera couru mardi par deux cents officiers de l'École de cavalerie.

TIR AUX PIGEONS DE SAUMUR

Lundi 31 mars 1884.

A midi, *Poule d'essai*, — 4 louis, — 4 pigeon à 26 mètres.

Prix de Saint-Hubert,
A 4 heures, 26 mètres, — entrée 2 louis :
— 5 pigeons à 25 louis. — Le premier re-
cevra la Bourse de 25 louis et 50 0/0 sur les
entrées; le deuxième recevra 25 0/0 sur les
entrées.

Prix Reilly, un magni-
fique Fusil calibre 12 de 50 guinées (4,300
francs), offert par M. E.-M. Reilly et C^{ie},
277, Oxford Street, London, et rue Scribe,
Paris. — 7 pigeons, — Handicap; — en-
trée 4 louis. — Le premier recevra le Fusil
et 50 0/0 sur les entrées; le deuxième rece-
vra 25 0/0 sur les entrées.

Poule de Saumur, —
5 louis, — 5 pigeons à 28 mètres.
Pour tous renseignements, s'adresser à M.
MATHÉLIE, gérant du Cercle Saint-Hubert, à
Saumur.

Mardi 4^{er} avril, Rallye-Paper.

M. le ministre de l'agriculture vient de
fixer les conditions dans lesquelles les pri-
mes d'honneur de la petite culture et de
l'horticulture, les prix pour les ouvriers ru-
raux et les serviteurs à gage, seront décer-
nés désormais dans les concours régionaux.
Cet arrêté aura son effet à partir de l'année
courante. Les primes d'honneur de la petite
culture consisteront en un objet d'art de la
valeur de 200 fr. et une somme de 4,000 fr.;
l'étendue des exploitations appelées à con-
courir ne devra pas dépasser 40 hectares.

Les primes d'honneur de l'horticulture
consisteront de même en un objet d'art de
la valeur de 200 fr. et une somme de 4,000
francs; elles sont réservées exclusivement
aux horticulteurs, arboriculteurs et pépinié-
ristes de profession.

M^{lle} Scriwaneck fait en ce moment une
tournée en province, la dernière, paraît-il,
pour ses adieux. L'ex-pensionnaire du Pa-
lais-Royal et des Variétés joue une pièce
écrite pour elle : *Les Petits-Fils de Richelieu*,
pièce où l'auteur fait revivre tous les rôles
créés par M^{lle} Scriwaneck.

Dimanche prochain, M^{me} Méa, accompa-
gnée de sa troupe, donnera à Poitiers une
représentation de *Severo Torelli*, la nouvelle
pièce de François Coppée.

UNE SOIRÉE MUSICALE A POITIERS.

Nous annonçons hier que le docteur de
Gago, le célèbre illusionniste que Saumur
possède depuis quelques jours, se faisait
connaître et rechercher dans les salons par-
ticuliers. Ce mode de se produire tend-il à se
généraliser ?

A Poitiers, des artistes, originaires de la
cité pictonne, donnent également des soirées
privées. La semaine dernière, il y avait con-
cert chez un de nos confrères du *Journal de*
la Vienne. Voici ce que dit le *Journal de*
l'Ouest de cette fête musicale :

« Nous avons entendu d'abord un duo

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE 82^e ANNIVERSAIRE

DE NOTRE TRÈS-VÉNÉRABLE GRAND-MAÎTRE VICTOR HUGO.

AIR : *Tendres échos errants dans les vallons.*

REFRAIN.

Fais arborer, cité de Besançon,
Ton chiffre d'or et ton vieil écusson.
Entendez-vous déjà dans le ciel gris
Le chant joyeux des vives hirondelles ?
Oiseaux légers et matinaux, leurs cris
Semblent louer le plus grand des poètes.
Nous sommes douze, il faut douze couplets.
Accordons bien nos luths et notre lyre.
Pleurez, sonnets, strophes et triolets...
Un tel sujet provoque et nous attire.
Pourquoi ses vers sont-ils lus et relus ?
Je n'en sais rien, et cependant j'y songe :
Peut-être est-il comme un soleil qui plus
Il baissé et plus l'ombre se rallonge.
Inaperçus, infimes oisillons,
Contentons-nous de notre grain de seigle !

sur les *Noces de Jeannette* pour hautbois et
piano, le hautbois joué par M. Delépine.
M. Delépine est arrivé à un tel degré de
perfection sur son instrument, qu'on ne
peut plus le classer parmi les amateurs.
Ses amis seraient même tentés de regretter
qu'il ne se soit pas consacré tout entier à
l'art, et que d'autres occupations l'en dis-
traient.

» M^{lle} Piaux a joué, entre autres mor-
ceaux, et à la perfection, la célèbre valse en
ut dièse de Chopin.

» M^{me} Cathelain a chanté la cavatine de
la *Reine de Saba* de Gounod, et la *Chanson de*
May de Meyerbeer. Qu'elle accompagne,
qu'elle joue ou qu'elle chante, M^{me} Cathelain
est toujours maîtresse de son instrument et
de son public. Son talent a des ressources
inépuisables; sa voix bien timbrée chante
avec un goût exquis, elle accompagne avec
une méthode qu'on ne saurait assez louer.
Quand elle est au piano pour son propre
compte, M^{me} Cathelain pénètre le sentiment
de l'auteur et exécute l'œuvre du maître
comme celui-ci l'aurait pu faire lui-même.
M^{me} Cathelain a l'intelligence musicale déve-
loppée à un degré rare.

» Il est peu d'artistes aussi populaires à
Poitiers que M. Frédéric Seghers. Chacune
de ses apparitions en public est pour lui
un nouveau succès. M. Seghers a su rendre
populaire et ravissant un instrument quel-
que peu ingrat de sa nature : la flûte. Il
exécute des traits qui embarrasseraient tous
les autres; sa flûte ne siffle pas : non ! Elle
souple, elle gazouille, elle module tendre-
ment ou avec gaieté les sentiments les plus
divers.

» M. Seghers a joué avec une maestria
superbe deux morceaux, dont l'un, la *Valse*
diabolique de Paganini, est d'une difficulté
inouïe.

» Il serait banal d'appeler de nouveau
M. Lévêque le roi du violon. Dans d'autres
genres, il peut avoir des égaux à Paris; il
n'a nulle part de supérieur, et réellement,
dans son genre, il est sans rival. C'est un
maître. C'est le maître ! Et Poitiers ne s'est
pas toujours montré reconnaissant, comme
il convenait, vis-à-vis de M. Lévêque, qui a
préféré aux lauriers qu'il pouvait cueillir
partout les applaudissements de ses conci-
toyens.

» M. Lévêque a joué, après le célèbre
Tremolo de Bériot sur un thème de Beetho-
ven, une bluette exquise de sa composi-
tion : *Arlequin et Colombine*, fantaisie-ballet.
Comme couleur locale, comme inspiration
et comme exécution, c'est merveilleux.
Colombine dort; Arlequin, de son pas léger,
s'en vient la réveiller. Tout un poème en
musique. M. Lévêque pique sur son violon
des notes hautes... à donner le vertige, et
avec une sûreté incomparable. Sous son
archet magique, les notes jaillissent, pres-
sées comme les ondes d'une source abon-
dante et pure; elles s'égrainent pimpantes ou
voilées, gaies ou tristes, mélancoliques,
réveuses, tendres, endiablées. Si on ne con-
naissait pas la puissance du violon, on se
refuserait à croire que des cordes sur un
chevalet puissent vous remuer aussi déli-
cieusement le cœur et les sens.

» Voilà les principaux numéros du pro-
gramme. Nous en passons qui ne sont pas
des moins bons. Sans doute, pour grouper
ensemble, à Poitiers, une telle collection
d'artistes, il faut être millionnaire ou artiste
soi-même. C'est un des rares privilèges de
notre profession de journaliste, qui en a si
peu, que les artistes, chez nous, se sentent
chez eux et y viennent volontiers. Ils ne se
rendraient pas avec moins d'empressement
dans le salon d'un amateur distingué. Donc
si on ne s'amuse pas à Poitiers, c'est qu'on
ne veut pas. C'est sur cette réflexion que
que nous voulons finir. »

Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (7^e année).

LUNDI 31 mars 1884,

CLÔTURE DE LA SAISON THÉÂTRALE

1^{re} représentation de

115, RUE PIGALLE

Comédie nouvelle en 3 actes, de M. A. Bisson.

Distribution :

Quiquemel.....	MM. Labranche.
Loriot.....	Lamy.
Bernard.....	Linières.
Chambon.....	Mandar.
Frédéric.....	Carrell.
M ^{me} Taupin.....	M ^{mes} Cantrelle.
M ^{lle} Loriot.....	Pommeret.
Valentine.....	Lagarde.
Hélène.....	J. Orain.
Virginie.....	Hennesse.

1^{re} représentation de

LES TROIS CHAPEAUX

Comédie en 3 actes, de M. A. Hennequin.

DISTRIBUTION :

Edgard Dupraillon.....	MM. Labranche.
Eugène Sylvestre.....	Lamy.
Baptiste.....	Leprin.
Adolphe Témidart.....	Dharcey.
Paul Dervey.....	Faucheyx.
Un commissionnaire.....	Louis.
Isabelle.....	M ^{mes} Pommeret.
Lucie.....	Bonnaud.

ORDRE : 1^{er} *Les Trois Chapeaux*; 2^e à 9 h. 1/2,
115, Rue Pigalle.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h. »/».

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT,
rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à
l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 23 Mars 1884.

Versements de 32 déposants (3 nouveaux),
14,712 fr. »/».

Remboursements, 19,778 fr. 69 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret,
au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez M. les Percepteurs
de Doué-la-Fontaine, de Lourdes, d'Am-
billou, de Martigné-Briand, de Vihiers, de
Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay,
du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontev-
rault, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Al-
lonnes, de Saint-Lambert-des-Levés et de
Gennes.

Reprenons tous nos chansons si joyeuses.

De la patrie il a bien mérité !
Sa grande voix soupire, tonne, éclate...
Type absolu de la fraternité,
Amis, fêtons cette imposante date.

Frères, debout et les fronts découverts !
Portons un toast à la mère patrie.
Après avoir repleuré nos revers,
Il est bien temps aussi qu'elle sourie.

Fais arborer, cité de Besançon,
Ton chiffre d'or et ton vieil écusson.

1884, 26 février. Villebriand, près Saumur.

CH. MARCHAND.

RÉPONSE.

« Monsieur,

» M. Victor Hugo a été vivement touché de l'hom-
mage que vous lui adressez, et auquel quelques-uns
de vos amis se sont associés.

» Il me charge de vous remercier de l'envoi de
vos beaux vers et de vous assurer de nouveau de sa
sympathie.

» Croyez à mes meilleurs sentiments.

» RICHARD-LESCLIDE. »

BOURSE DE PARIS

DU 27 MARS 1884.

Rente 3 0/0.....	75 30
Rente 3 0/0 amortissable.....	77 70
Rente 3 0/0 amortissable nouveau.....	76 80
Rente 4 1/2.....	104 50
Rente 4 1/2 (nouvelle).....	106 85
Obligations du Trésor.....	508 75

LA MUSIQUE POPULAIRE

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

Bureaux : Boulevard St-Michel, 78, Paris.

Abonnements : Un an, Paris 12 fr. — Départe-
ments, 14 fr. — Un numéro : 25 centimes.

Sommaire du n^o 128.

TEXTE. — Jacques Offenbach (*suite*), par Alphonse
Baralle. — Les tribulations d'un artiste compo-
siteur à Paris en 1812, par Édouard Grégoir. —
Juliette Darcourt, par A. Baralle. — J.-S. Bach,
Beethoven, Berlioz, par J.-B. Sabatier. —
Revue musicale, par A. Baralle. — Concerts
populaires, par Gutello. — Souvenirs du diman-
che, par Frédéric Soulié. — Revue des concerts,
par Carla Rhemour. — Tribunaux. — Nouvelles
diverses.

MUSIQUE. — Caprice, valse pour le piano, par
Adolphe Bott. — Je m'en souviens, romance,
par Frédéric Barbier.

ILLUSTRATION. — Portrait de Juliette Darcourt, du
théâtre des Nouveautés.

Par suite d'une nouvelle combinaison, l'abonnement
ne coûte absolument rien.

Un numéro spécimen est adressé à toutes les
personnes qui en font la demande.

SANTÉ RENDUE A TOUS

Adultes et enfants, sans médecine ni frais, par
la délicieuse farine de santé, dite :

REVALESCIÈRE

DU BARRY, DE LONDRES

qui guérit les constipations habituelles les plus
rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthi-
sie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidi-
tés, pituites, phlegmes; nausées, renvois, vomis-
sements, même en grossesse; diarrhée, coliques,
toux, asthme, étourdissements, bruits dans la tête
et dans les oreilles, oppression, lan-
gueurs, congestion, névralgie, laryngite, né-
vrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie,
faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose,
rhumatisme, goutte, tous désordres de
la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches,
 vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau
et sang. Aux personnes phthisiques, étiques ou
rachitiques, elle convient mieux que l'huile de
foie de morue. — 37 ans de succès : 100,000
cures y compris celles de Madame la duchesse
de Caltelstuart, le duc de Pluskow, Madame la
marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair
d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa
Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Em-
pereur Nicolas de Russie, etc. Elle est également
le meilleur aliment pour élever les enfants dès
leur naissance. Quatre fois plus nourrissante
que la viande, elle économise encore 50 fois son
prix en médecine. En boîtes : 1/4 kilo., 2 fr. 25;
1/2 kilo., 4 fr.; 1 kilo., 7 fr.; 2 kilo., 12 fr.; 6
kilo., 36 fr. Envoi franco en France contre bon de
poste. Du BARRY et C^{ie}, limited, 8, rue Casti-
glione, à Paris, et partout chez les pharmaciens et
épiciers.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

GRAND SUCCÈS ! — NOUVEAUTÉ MUSICALE

MUGUET et MYOSOTIS

Marzurka brillante pour piano,

PAR SAMUEL FISCHER.

En vente chez l'auteur, rue d'Orléans, 49,
Saumur.

LE JEUNE AGE ILLUSTRÉ

Journal des Enfants

Paraissant tous les samedis, sous la direction de
M^{lle} LERIDA GROFROY.

Sommaire du n^o 169 (samedi 22 mars 1884):

Histoire d'un bossu, par Prabonnaud. — Courrier
des enfants : Les vieilles faïences, par A. Brébion.
— Le cœur des bêtes; Le caniche; le chien de
berger; encore le caniche; le loulou de Leibnitz;
le chien du Mont Saint-Bernard, par Fulbert Du-
monteil. — Origines des dictons et locutions pro-
verbiales : C'est l'œuf de Colomb, par M. Nicolle.
— Heures de loisir, par Pr. Etienne.

COUVERTURE : Prime. — Résultats du concours
de février 1884. — Annonces.

ABONNEMENT : pour la France, un an 10 fr.,
six mois 6 fr. — Bureaux : 76, rue des Saints-
Pères, Paris.

Études de M^e V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, 42, rue du Marché-Noir, Et de M^e BRAC et PINAULT, notaires à Saumur.

VENTE

SUR LICITATION

Entre Majeurs

En Sept lots,

DE

DIVERS IMMEUBLES

Consistant en :

MAISON D'HABITATION & DÉPENDANCES
ET TERRE LABOURABLE

Le tout situé à Pocé, commune de Distré,

Dépendant de la succession de M. Yves RENARD et de la communauté RENARD-LAMOUREUX.

L'ADJUDICATION aura lieu par le ministère de M^e BRAC et PINAULT, notaires à Saumur, en la salle de la Mairie de Distré, le dimanche vingt avril mil huit cent quatre-vingt-quatre, à une heure après midi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartient :

Qu'en exécution d'un jugement contradictoirement rendu entre les parties ci-après nommées, par le Tribunal civil de première instance, de Saumur le vingt-deux mars mil huit cent quatre-vingt-quatre, enregistré,

Aux requête, poursuite et diligence de M^e Berthe Grosjean, épouse assistée et autorisée de M. Alexandre Debreuil, avec lequel elle demeure à Angoulême, et celui-ci pour le validité, Demandeurs, ayant M^e LE RAY pour avoué ;

Contre M^e Jeanne Lamoureux, veuve en premières noces de M. Louis Lebeaupin et en second mariage de M. Yves Renard, ladite dame propriétaire, demeurant à Pocé, commune de Distré,

Défenderesse, ayant M^e BEAUREPAIRE pour avoué ;

Il sera, aux jour, lieu et heure sus-indiqués, procédé par le ministère de M^e Brac et Pinault, notaires à Saumur, commis par le jugement sus-énoncé, à la vente sur licitation des immeubles dépendant de la succession du sieur Yves Renard et de la communauté Renard-Lamoureux, sur les lotissements et mises à prix ci-après.

DÉSIGNATION.

Commune de Distré.

1^{er} Lot.

Une maison avec enclos y attenant, située au hameau de Pocé, commune de Distré, le tout compris au plan cadastral n° 272, section B, pour une contenance de trente-huit ares soixante-quinze centiares.

La maison comprend deux chambres basses avec cave sous l'une d'elle seulement, grenier sur les deux chambres, hangar au bout sous lequel est un petit pressoir à vis. L'enclos est entouré de mauvais murs.

Le tout, d'un seul ensemble, joint au nord le chemin de Pocé à la Touche, au sud M. Harriault, à l'est M^e veuve Bougrier et un chemin et à l'ouest M. Breton.

Mise à prix, trois mille francs, ci..... 3.000

2^e Lot.

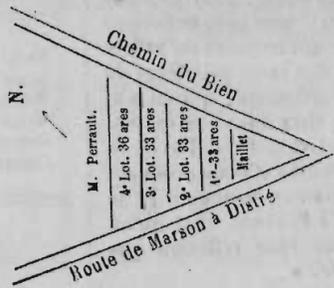
Une pièce de terre, dite la Gagnerie ou Basse-Cardé, n° 857 p, section E, d'une contenance d'un hectare trente-cinq ares, joignant au nord M. Perrault, au sud M. Maillat, à l'est le chemin du Bien et à l'ouest la route de Distré à Marson.

Mise à prix, trois mille vingt francs, ci..... 3.020

NOTA. — Par le jugement sus-énoncé, les notaires ont été autorisés à subdiviser ce lot en quatre portions, dont trois de trente-trois ares chacune et la dernière de trente-six ares, sur les mises à prix les trois premières de sept cent quarante francs chacune et la quatrième de huit cents francs.

A reporter. 6.020

Report. 6.020



3^e Lot.

Une pièce de terre, située au Liardeau, plantée de deux rangées de vigne de chaque côté, n° 718, section B du plan cadastral, d'une contenance de quinze ares quinze centiares, joignant au nord M. Breton, au sud M. Prieur, à l'est M. Breton avec chemin d'exploitation fourni par chacun des riverains entre eux, à l'ouest M. Olivier. Mise à prix, quatre cent cinquante francs, ci..... 450

4^e Lot.

Une parcelle de terre, à la Croix, n° 217 et 218, section D du plan cadastral, d'une contenance de quatre ares quatre-vingts centiares, joignant au nord M. Touron-Grosbois, au sud M. Dalançon, à l'est M^e veuve Petit et à l'ouest M. Dalançon. Mise à prix, cent trente-cinq francs, ci..... 135

5^e Lot.

Une parcelle de terre, à la Casse-Grolleau, n° 154 du Beauvais, section B, contenant vingt-quatre ares dix centiares, joignant au nord M. Touron-Grosbois, au sud-est Desmarest et à l'ouest le chemin de la Casse-Grolleau. Mise à prix, six cent cinquante francs, ci..... 650

6^e Lot.

Une parcelle de terre, sous le Clos, n° 297, section B, contenant seize ares vingt-cinq centiares, joignant au nord le Clos-Rosignol, au sud la grande route de Saumur à Doué, à l'est M. Derouet et à l'ouest M. Aubin. Mise à prix, quatre cent quarante francs, ci..... 440

7^e ET DERNIER LOT.

Une petite parcelle de terre, située à la Saulais ou Basse-Cardé, n° 793, section E, contenant deux ares quarante-trois centiares, joignant au nord Lebeaupin, au sud Jean Breton, à l'est Gauthier-Jacquemin et à l'ouest la grande route de Saumur à Doué. Mise à prix, soixante francs, ci..... 60

Total des mises à prix : sept mille sept cent soixante francs, ci..... 7.760

S'adresser, pour tous renseignements :

1^o A M^e LE RAY, avoué à Saumur, 42, rue du Marché-Noir, poursuivant la vente ;
2^o A M^e BEAUREPAIRE, rue Cendrière, avoué co-licitant ;
3^o A M^e BRAC, notaire à Saumur, place de la Bilange, rédacteur et dépositaire du cahier des charges ;
4^o A M^e PINAULT, notaire à Saumur, rue Beaurepaire.

Pour extrait, rédigé par l'avoué soussigné, conformément aux prescriptions du Code de procédure civile.

Saumur, le vingt-huit mars mil huit cent quatre-vingt-quatre.

V. LE RAY.

Enregistré à Saumur le mil huit cent quatre-vingt-quatre, folio case Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.
Signé : L. PALUSTRE.

Études de M^e BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, n° 42, Et de M^e ROULLEAU, notaire à Fontevrault.

VENTE

Aux enchères publiques, DE DIVERS

IMMEUBLES

Situés communes de Fontevrault, de Roiffé, de Couziers et des Trois-Moutiers,

Consistant en :

MAISON, TERRES, PRÉS & BOIS

L'ADJUDICATION aura lieu en l'étude et par le ministère de M^e ROULLEAU, notaire à Fontevrault, le dimanche vingt avril mil huit cent quatre-vingt quatre, à une heure après midi.

On fait savoir :

Qu'en exécution d'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal civil de Saumur, le huit mars mil huit cent quatre-vingt-quatre, enregistré ;

Et aux requête, poursuites et diligences de M. André-Marie-René Provost, sans profession, demeurant à Châteauneuf-sur-Sarthe,

Demandeur, ayant pour avoué constitué M^e Charles Théophile BEAUREPAIRE, demeurant à Saumur, rue Cendrière, n° 12,

En présence ou eux dûment appelés de :

M. Prosper-Eloi Provost, négociant, demeurant à Châteauneuf-sur-Sarthe, au nom et comme tuteur naturel et légal de :

1^o Paul-Auguste Provost, 2^o Alix-

Augustine-Euphrasie Provost, 3^o René-Marie-Eugène Provost, ses enfants mineurs, issus de son mariage avec dame Augustine Trudeau, décédée.

Défendeur, ayant pour avoué constitué M^e COQUEBERT DE NEUVILLE, demeurant à Saumur, Grand Rue, n° 8 ;

Et encore en présence ou lui dûment appelé de M. Alexis Trudeau, propriétaire, demeurant à Fontevrault.

Au nom et comme subrogé-tuteur des mineurs Provost, sus-nommés,

Il sera, le dimanche vingt avril mil huit cent quatre-vingt-quatre, à une heure de l'après-midi, procédé, en l'étude et par le ministère de M^e Roulleau, notaire à Fontevrault, commis à cet effet, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés.

DÉSIGNATION

1^{er} Lot.

Une maison, située à l'Anerie, commune de Fontevrault, composée au rez-de-chaussée de cuisine, chambre, couloir, cave, cellier, bucher, grenier au-dessus, cour, au premier étage, trois chambres avec grenier au-dessus, joignant au nord Bonin, au midi Muray, au levant Bonin et au couchant la rue de l'Anerie.

Sur la mise à prix de... 1.200 fr.

2^e Lot.

Quatre-vingt-un ares vingt centiares, formant la moitié au midi du pré au Canton-de-Luzerne, commune de Fontevrault, dans lequel se trouve une grange en mauvais état, joignant au nord André Trudeau, au midi un chemin, au levant Marret et au couchant un chemin.

Sur la mise à prix de... 1.420 fr.

3^e Lot.

Quarante - six ares soixante-deux centiares de pré, situés communes de Fontevrault, Roiffé, joignant au nord un chemin, au levant M. Hudault, au midi M. André Trudeau et au couchant Marret.

Sur la mise à prix de... 1.450 fr.

4^e Lot.

Un hectare quarante centiares de terre en friche, en deux parcelles, au Toucheau, commune de Fontevrault, faisant partie d'une plus grande pièce, joignant au nord et au midi M. Trudeau, au levant M^e Hudault, au couchant Bonin.

Sur la mise à prix de... 870 fr.

5^e Lot.

Quatre-vingt-cinq ares de terre, au clos Saint-Lazare, commune de Fontevrault, joignant au levant M^e Hudault, au nord Gilbert et autres, au midi Gautier et au couchant André Trudeau.

Sur la mise à prix de... 3.500 fr.

6^e Lot.

Soixante-six ares de terre et bois, au Courly, même commune, joignant au nord Vacher, au midi Bonin, au levant un chemin et au couchant Pironneau.

Sur la mise à prix de... 500 fr.

7^e Lot.

Trente-trois ares de terre, sur lesquels se trouvent plusieurs caves ou roc, situés à la Vacherie, commune de Fontevrault, joignant au nord M^e veuve Barré, au midi le fossé et le chemin, au levant M. Nau et au couchant Trudeau, Alexis.

Sur la mise à prix de... 890 fr.

8^e Lot.

Deux hectares cinquante - huit

ares de terre en friche et bois, situés au champ de la Grange, commune de Couziers, joignant au nord Porcher, au levant et au midi André Trudeau et au couchant M^e Hudault.

Sur la mise à prix de... 2.230 fr.

9^e Lot.

Deux parcelles de friches et bois, situées au canton de l'Enfray, commune des Trois-Moutiers, savoir :

Une de deux ares soixante-quatre centiares, joignant au midi et au nord Etienne Douteau, au levant les Aubineau et au couchant Pierre Moreau.

Et l'autre contenant un are trente-trois centiares, joignant au midi Etienne Douteau, au levant les Aubineau et au couchant Pierre Moreau.

Sur la mise à prix de... 45 fr.

Faculté est réservée de subdiviser les lots, ou de réunir deux ou plusieurs en un seul.

S'adresser, pour tous renseignements :

1^o A M^e BEAUREPAIRE, avoué poursuivant ;

2^o A M^e ROULLEAU, notaire à Fontevrault, dépositaire du cahier des charges.

Dressé par l'avoué soussigné, Saumur, le vingt-sept mars mil huit cent quatre-vingt-quatre.

BEAUREPAIRE.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le samedi 29 mars 1884, à 1 heure,

En l'étude et par le ministère de M^e LE BARON, notaire,

UNE MAISON

Située à Chacé,

Avec Cour & Jardin, Hangar, Écurie & Cave,

Le tout clos de murs ;

UNE AUTRE MAISON

Située à Pocé,

Avec Cour & Jardin, Écurie, Remise & Cave

S'adresser à M. BESSON-CLAISSE, propriétaire de ces maisons, à Chacé, ou à M^e LE BARON, notaire. (235)

A CÉDER

DE SUITE

Un MAGASIN de Mercerie

ET D'ÉPICERIE

Situé à Saumur, dans une des principales rues.

S'adresser à M^e GAUTIER, notaire à Saumur. (150)

180,000 F. à placer contre très-province, commerçants ou propriétaires. — Ecrire franco à M^e Tournoux, 14, rue Hautefeuille, Paris.

Saumur, imprimerie P. GODET.

L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE

PAR

V.-A. MALTE-BRUN

Secrétaire général honoraire et ancien Vice-Président de la Société de Géographie de Paris, Membre honoraire ou correspondant des Sociétés géographiques de Berlin, Vienne, Leipzig, Francfort-sur-Mer, etc., etc.

400 Dessins sur bois, par CLERGET. — 100 Cartes et Plans coloriés, gravés par ERHARD.

Ce grand Ouvrage, d'un intérêt national, dressé d'après les documents précis les plus complets et les plus récents, réunit pour chaque pays de l'Allemagne tous les détails suivants :

Géographie détaillée.

Histoire, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

Chemins de fer stratégiques.

Organisation et Ressources militaires.

Toutes les Voies de Communication.

Industrie, Commerce, Agriculture, Finances.

Instruction primaire, secondaire et supérieur.

Division politique, administrative et judiciaire.

Littérature, Sciences, Légendes, etc., etc.

Populations, Statistique, Bibliographie, Climat.

Hydrographie, etc., etc.

Un certain nombre de Cartes ont été réservées pour les plans des principaux Forts, Forteresses, Batteries, etc., etc.

L'auteur de la FRANCE ILLUSTRÉE s'est surtout attaché à donner une œuvre complète, pratique et impartiale. Il n'existe nulle part d'ouvrage de cette importance sur l'Empire d'Allemagne.

L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE, par V.-A. MALTE-BRUN, paraît en Fascicules à 75 centimes.

Chaque Fascicule comprend 32 pages in-4° texte et gravures, plus une Carte ou plan colorié. — A partir du 26 mars, il paraît un Fascicule tous les quinze jours.

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — JULES ROUFF & C^o, Éditeurs, 14, Clotie-Saint-Honoré, PARIS — EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

L'Ouvrage sera complet en 100 Fascicules et formera 4 volumes in-4° de 800 pages, plus un Atlas de 100 Cartes coloriées.

ABONNEMENT : En souscrivant, 10 fr.; 1^{er} octobre 1884, 10 fr.; 1^{er} avril 1885, 10 fr.; 1^{er} octobre 1885, 10 fr.; 1^{er} avril 1886, 10 fr.; 1^{er} octobre 1886, 10 fr.; 1^{er} avril 1887, 15 francs.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur,

18

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.